

La mairie présente ses vœux

Samedi dernier, ils étaient près de 70 Cossoises et Cossois à avoir bravé le froid pour assister aux traditionnels vœux de la municipalité.

C'est entourée de ses adjoints et conseillers municipaux, de la députée Martine Froger et de la vice-présidente du conseil départemental, Véronique Rumeau, que Marie-Christine Dubuc, maire de Cos, a chaleureusement souhaité à tous des vœux de santé, de bonheur mais aussi de bienveillance tant la période que nous vivons est singulière. L'occasion, à mi-mandat, de rappeler les réalisations communales depuis trois ans qui seront détaillées dans le bulletin municipal, de préciser les chantiers prioritaires pour 2024 et, bien sûr, de remercier tous les acteurs engagés dans la bonne marche de la commune - élus, person-



La municipalité en a profité pour préciser les chantiers prioritaires / DDM

nels techniques et responsables associatifs.

Au chapitre des bonnes nouvelles et des points positifs annoncés : la réinstallation, à court terme, du distributeur de pain sur le site de l'aire de loisirs ; la venue des équipes de France Inter, le 1er février prochain, pour cinq enregistrements du fameux « jeu

des 1 000 euros », dont un « spécial jeune ». Sans oublier le calendrier des animations proposées par le comité des fêtes avec la deuxième édition locale de la St Patrick, le 16 mars prochain. Élus et population se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet et ont partagé la galette des rois, fête de l'Épiphanie oblige.

LA DÉPÊCHE DU MIDI

La Dépêche du Midi recrute pour la livraison de journaux chez ses abonnés Ariégeois :

Pour un remplacement, un livreur(se) de journaux (H/F) pour la distribution chez les particuliers, tôt le matin (entre 4h et 8h) sur le secteur de Tarascon-sur-Ariège / Bompas / Mercus / Arignac / Arnavé / Ormolac Ussat-les-Bains / Quie.

Contrat indépendant compatible avec activité salariée (CDI, CDD, Temps partiel), ou retraité. Emploi idéal pour un complément de revenu. Livraison à effectuer 4 jours par semaine (dimanche, lundi, mercredi et vendredi).

Rémunération mensuelle brute : environ 900€

Rigoureux(se), organisé(e), vous êtes autonome et possédez un véhicule personnel (voiture, scooter...)

Contact : M. Gassiot - pascal.gassiot@press2go.fr